

Brevet d'officier chef de quart machine

RNCP25674 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31883, 31870, 21320
Code(s) ROME	I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER · SIRET : 13002671900018

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	13001309700055	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	13001309700071	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet d'officier chef quart machine est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour assister le chef mécanicien ou le second mécanicien.

C'est un titre monovalent qui permet à son titulaire d'exercer des fonctions au niveau opérationnel, au service machine, à bord de tout navire armé au commerce, à la pêche ou à la plaisance, sans limitation de puissance propulsive.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet d'officier chef de quart machine exerce la fonction d'officier chargé du quart à la machine.

A ce titre, il doit :

- encadrer et diriger le personnel d'exécution du service machine,
- assurer le quart à la machine en toute sécurité,
- faire fonctionner les machines principales et auxiliaires,
- faire fonctionner les systèmes électriques, électroniques et de commande,
- entretenir et réparer le matériel électronique et électrique,
- veiller au bon fonctionnement des installations dédiées à la cargaison et aux opérations commerciales,
- maintenir la navigabilité du navire,
- prévenir, maîtriser et combattre les incendies à bord,

- faire fonctionner les engins de sauvetage,
- être capable de dispenser les soins médicaux d'urgence à bord,
- respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sur tous les navires sans limitation ni de taille ni de puissance propulsive :

- des navires de transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos...)
- des navires de transport de marchandises,
- des navires de pêche (pêche côtière, pêche au large, grande pêche),
- des navires de plaisance,
- des navires effectuant des activités maritimes spécialisées comme la recherche océanographique ou sismique, l'off-shore, le dragage dans les ports.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet d'officier chef de quart machine peut être employé en tant qu'officier chargé du quart à la machine sur tout navire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-2 et suivants du code des transports.

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées :

- au niveau international par :

La convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets de veille (Convention dite STCW) telle que modifiée,

- au niveau européen par :

La directive 2005/45/CE du 7 septembre 2005 concernant la reconnaissance mutuelle des brevets de gens de mer délivrés par les Etats membres,

La directive 2008/106/CE du 19 novembre 2008 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, telle que modifiée,

- au niveau national par :

Le code des transports, notamment le Livre V (partie législative),

Le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin ou à l'inscription dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, une visite d'aptitude médicale à la navigation dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 est requise.

Pour garantir le maintien de ses compétences le titulaire du brevet de chef de quart machine est revalidable tous les 5 ans.

Des conditions d'âge sont fixées réglementairement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Arrêté du 10 juillet 2014 modifié relatif au cursus de formation initiale pour l'obtention des diplômes d'officier chef de quart machine et de chef mécanicien 8 000 kW

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

La composition du jury est fixée par l'arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La composition du jury est fixée par l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La composition du jury est fixée par l'arrêté du 13 juillet 2016 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4041

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39798

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.developpement-durable.gouv.fr

www.supmaritime.fr

www.formation-maritime.fr

Ministère chargé de la mer

Fiche officielle (France Compétences)

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	20
Parcours menés à terme	28
Taux d'achèvement	140 %
Période	05/2022 – 04/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	37
Montant total engagé	55 710 €
Coût moyen par dossier	1 506 €
Durée moyenne	621 h
Période	08/2020 – 08/2024
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	5 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.